

Quand le marché des pompes à chaleur capte les aides publiques au détriment de l'efficacité énergétique

LOGEMENT 15 décembre 2022 par Sophie Chapelle



Des sociétés profitent de l'engouement pour l'installation des pompes à chaleur, massivement subventionnées à coups de MaPrimRenov' et de crédits d'impôts, pour pratiquer des prix exorbitants, voire même parfois des arnaques.

La France est le premier marché des pompes à chaleur (PAC) en Europe. Près d'un million d'unités ont été vendues en 2020 [1] et elles représentent désormais 66 % des systèmes de chauffage installés. La pompe à chaleur prélève les calories à l'extérieur (dans l'air, l'eau ou le sol), puis fait monter leur température à l'aide d'un compresseur, avant de transférer cette énergie dans le circuit de chauffage de la maison. En fonction du matériel et des conditions de mise en œuvre, ce système produit entre 2 et 6 fois plus d'énergie, puisée dans l'air alentour, qu'elle n'en consomme [2]. Les promesses à son sujet sont mirobolantes – « jusqu'à 1000 euros d'économie par an », affichent certaines

entreprises— quand d'autres garantissent « jusqu'à 10 500 euros d'aides de l'État ».

Des sociétés ont saisi le filon et profitent à plein de l'argent de l'État : « Elles achètent les pompes à chaleur en très gros, et les vendent aux clients à prix d'or », rapporte un agent des finances publiques. Selon les factures que nous avons pu consulter, une pompe à chaleur est acquise entre 2500 et 4000 euros auprès du fournisseur. Quand elles ne passent pas par des centrales d'appel qui démarchent les clients par téléphone, les entreprises recourent à des apporteurs d'affaires qui se déplacent à domicile et qu'elles rémunèrent jusqu'à 8800 euros par client. Certaines font également appel à de la sous-traitance pour l'installation. « Les pompes à chaleur, c'est un repaire de sociétés non spécialistes qui augmentent artificiellement leurs dépenses pour être en mesure de payer ces différents - intermédiaires et bien se rémunérer au passage », note l'agent des finances.

LE MARCHÉ JUTEUX DES POMPES À CHALEUR

Les entreprises recourent à des intermédiaires ("apporteurs d'affaires") qu'elles rémunèrent jusqu'à 8800 € pour chaque client !

| Description | Qté | PU HT | Total HT |
|-------------------------------------|-----|----------|----------|
| Commission d'apporteur | 1 | 8 802,00 | 8 802,00 |
| apport d'affaires sur RDV clients : | 1 | 8 802,00 | 8 802,00 |

8 802,00
8 802,00

basta!

Pompes à chaleur et à fric ?

Selon les factures que nous avons pu consulter, une pompe à chaleur est acquise entre 2500 et 4000 euros auprès du fournisseur mais est facturée par certaines sociétés lors de la pose chez le client à hauteur de 26 000 euros. Des intermédiaires sont grassement rémunérés.

© basta!

Un commerce juteux

L'association de consommateurs CLCV a récemment alerté sur le cas de « sous-traitants en cascade », sans « aucune garantie de résultat », avec des prix exorbitants allant « jusqu'à 26 000 euros » pour les particuliers... avec « des factures d'électricité multipliées par quatre en plein hiver », car les pompes à chaleur engendrent un pic de consommation dans les périodes où la température de l'air extérieur devient négative.

Cette somme ne surprend pas un conseiller France Rénov'. « Le prix moyen d'une installation est d'environ 15 000 euros. Mais beaucoup de ménages nous alertent sur des apporteurs d'affaires qui évoquent des pseudo-obligations réglementaires. Ce montant de 26 000 euros, c'est tout compris, c'est-à-dire que l'apporteur d'affaires s'occupe généralement aussi des certificats d'économie d'énergie, des crédits associés et de MaPrimeRénov'. Le ménage ne paie pas intégralement cette somme, le montant d'aides est normalement

« Des entreprises encaissent des sommes colossales, sans apporter de suivi technique, ni d'entretien, ni de possibilité de remplacement »

Un calcul faussé

Les certificats d'économie d'énergie (CEE) intéressent particulièrement ces entreprises, comme nous le racontions dans cette [précédente enquête sur les chaudières à 1 euro](#). La France les a instaurés en 2005 avec l'idée d'appliquer le principe « pollueur payeur » aux vendeurs d'énergie – électricité, gaz, carburants, fioul – comme EDF, Engie ou TotalEnergies. Pour obtenir ces certificats auprès de l'État, les entreprises doivent inciter leurs clients à faire des économies d'énergie, d'où la profusion d'offres pour remplacer des chaudières au fioul par des pompes à chaleur. « Le montant de CEE accordé est issu de fiches standardisées mises en place par l'État », note le conseiller France Rénov'. « Telle action de travaux génère tant de CEE. Or, les montants sont aveugles à l'efficacité réelle ou à la cohérence de l'utilisation de ce chauffage. On obtient le même montant de CEE avec une pompe à chaleur, que la maison soit bien isolée ou pas. »

En complément des CEE, l'entreprise peut demander une aide publique comme MaPrimeRénov' auprès de l'Agence nationale de l'habitat, qui peut s'ajouter à un prêt à taux zéro pour les particuliers. « On a le même problème avec MaPrimeRénov', observe le conseiller France Rénov'. Peu importe la maison. Cette aide est associée à un gain énergétique théorique qui ne prend pas en compte la performance réelle de la pompe à chaleur. »

Les pompes à chaleur sont efficaces dans les maisons bien isolées

Malgré les alertes, l'État a créé en octobre une aide supplémentaire dont peuvent bénéficier les pompes à chaleur dite « coup de boost fioul » pouvant atteindre 1500 euros. « Son calcul repose sur la quantité d'énergie finale économisée chaque année grâce aux travaux entrepris. Or, l'énergie finale, c'est l'énergie facturée au consommateur, ce qui donne peu d'informations pertinentes pour jauger un projet », critique un thermicien. Ce

dernier préfère raisonner en termes d'énergie primaire, qui prend en compte l'énergie consommée, mais également celle qu'il aura fallu produire en amont pour apporter cette énergie à la maison. *« Il y a aujourd'hui un déséquilibre manifeste dans l'argent donné par l'État puisqu'on va percevoir davantage si on met une pompe à chaleur plutôt qu'une chaudière à bois. »*

« La pompe à chaleur n'est pas une mauvaise solution, car elle produit moins de gaz à effet de serre qu'une chaudière gaz, tient à préciser le thermicien. Mais ce qui peut poser problème, c'est d'installer une pompe à chaleur pour remplacer un système de chauffage sans se préoccuper de l'isolation de l'enveloppe. »

« L'intérêt d'une pompe à chaleur en plein hiver en climat rude est diminué », appuie le conseiller France Rénov'. La chute des températures rend plus laborieux le captage des calories présentes dans l'air, ce qui augmente l'énergie utilisée et donc la consommation.

Une pompe à chaleur installée dans un pavillon des années 1960 non rénové va avoir une performance très très très moindre, avec une durée de vie réduite et un confort diminué

« Surtout, la performance réelle d'une PAC va énormément varier en fonction des conditions dans lesquelles elle est posée. » C'est en effet dans les maisons chauffées en basse température (avec de l'eau à moins de 45 °C) – donc bien isolées et étanches à l'air – que les PAC sont les plus efficaces. *« Une pompe à chaleur sur plancher chauffant dans une maison neuve ou entièrement rénovée aura une très bonne performance, proche de la performance théorique. Une PAC installée dans un pavillon des années 1960 non rénové aura une performance très inférieure, avec une durée de vie réduite et un confort diminué. Pourtant, le montant d'aide associé sera quantifié de la même manière dans un cas comme dans l'autre. »*

« Les systèmes de pompe à chaleur contribuent aux pics hivernaux de demande en électricité »

Les gestes simples de travaux tendent à être privilégiés par les aides actuelles. Au premier semestre 2022, 70 % des aides de MaPrimeRénov' ont servi uniquement à changer le système de chauffage – les pompes à chaleur sont le deuxième geste de travaux le plus financé, principalement chez des ménages modestes –, quand seulement 21 % des aides ont été mobilisées pour de l'isolation.

Or, à l'heure de possibles délestages, la pompe à chaleur dans une maison mal isolée n'est pas une solution magique, bien au contraire. En cas de température extérieure basse, la pompe à chaleur active une résistance électrique supplémentaire qui augmente

fortement la consommation. « *La PAC tire beaucoup d'électricité au moment du démarrage, c'est-à-dire souvent au réveil et lorsqu'on rentre le soir, souligne le conseiller France Rénov. Par rapport à d'autres systèmes de chauffage fonctionnant à combustion, les systèmes de pompe à chaleur contribuent aux pics hivernaux de demande en électricité, au même titre, mais dans une moindre mesure tout de même, que le chauffage électrique classique.* »

Sophie Chapelle

photo de une : L'intérêt d'une pompe à chaleur en plein hiver en climat rude est diminué. La chute des températures rend plus laborieux le captage des calories présentes dans l'air, ce qui augmente l'énergie utilisée et donc la consommation. © Sophie Chapelle

[1] Les pompes à chaleur air-air sont les plus en vogue, car elles font aussi office de climatiseurs (812 000 unités vendues en 2020). Leur efficacité relative a conduit l'État à ne plus octroyer d'aide à ce mode de chauffage. Viennent ensuite les PAC air-eau (175 000 unités), puis les PAC géothermiques (2500), toutes deux soutenues par les aides publiques. [Source_#](#)

[2] Une pompe à chaleur restitue entre 2 et 6 kWh de chaleur puisée dans l'environnement pour chaque kWh d'électricité consommée.